



le 04 février 2026

## Communiqué de la mairie d'Alquines

### Information financière à destination des habitants

Dans un souci de transparence et de bonne information des administrés, la commune d'Alquines souhaite communiquer sur sa situation financière à la suite d'un audit réalisé sur les comptes communaux.

Une réunion financière s'est tenue le 26 janvier 2026, en présence de Monsieur Grégory Michel, conseiller à la collectivité, de Monsieur Claude Vasseur, maire d'Alquines, et de Madame Dominique Rohart, conseillère municipale.

#### Rétablissement de faits

La commune souhaite préciser qu'aucune décision de création de poste de secrétaire général de mairie n'a été prise par le conseil municipal, et qu'aucun recrutement n'a été autorisé en ce sens.

Une annonce de recrutement a effectivement été mise en ligne sur un site spécialisé.

Cette publication n'a toutefois fait l'objet d'aucune décision du conseil municipal, ni d'aucune validation ou autorisation de la commune, et ne traduisait pas une volonté de créer un poste ou de procéder à un recrutement.

L'agent concerné a, depuis, présenté sa démission.

#### Situation financière de la commune

L'audit confirme que la gestion financière de la commune est structurée, suivie régulièrement et maîtrisée, les décisions budgétaires relevant exclusivement des élus locaux.

#### Une politique d'investissement maîtrisée

Ces dernières années, la commune a mené une politique d'investissement visant à répondre aux besoins quotidiens des habitants : école, médiathèque, maison médicale, salle des fêtes et aménagements communaux.

Ces projets ont été financés en partie par des emprunts contractés à des conditions avantageuses auprès de la Caisse des Dépôts, après analyse de la soutenabilité de la dette mais également par l'obtention de subvention du Département et de la Région notamment.

#### Une gestion rigoureuse du fonctionnement

Entre 2020 et 2024, les dépenses de fonctionnement ont diminué de 13,6 %, tandis que les recettes ont progressé de 20 %, permettant de maintenir les services publics et de dégager une capacité d'autofinancement significative.

Les élus ont également contribué directement à l'entretien courant de la commune, participant à la maîtrise de certains coûts.

#### Une situation financière saine mais prudente

Malgré cette gestion rigoureuse, la commune entre désormais dans une phase de consolidation de son endettement, nécessitant une pause dans les investissements, tout en précisant que la dette demeure soutenable au regard de la capacité d'autofinancement actuelle.

Les ressources de la commune proviennent principalement des dotations de l'État, de la Communauté de communes de Lumbres et des reversements du réseau, globalement stables, malgré certaines évolutions à la baisse.

Les recettes issues de la taxe d'aménagement restent variables.

#### Une trésorerie sécurisée

La trésorerie communale s'élève à 970 000 €, permettant de faire face aux aléas de gestion et d'envisager des placements pour les excédents.

#### Une stratégie d'aménagement cohérente

La politique d'aménagement vise à privilégier le centre-bourg, à attirer une population jeune, et à inscrire les projets dans une trajectoire financière compatible avec les capacités de la commune.

La municipalité réaffirme son engagement en faveur d'une gestion responsable, prudente et transparente des finances communales, dans l'intérêt général des habitants d'Alquines.